

CQM

CONSEIL QUÉBÉCOIS
DE LA MUSIQUE

ÉTATS ———
GÉNÉRAUX—
DE ———
LA ———
MUSIQUE —



COMPOSER
L'AVENIR

ÉTATS _____
GÉNÉRAUX—
DE _____
LA _____
MUSIQUE —

Début des consultations pour assurer la pérennité du secteur

Le Conseil québécois de la musique vous invite officiellement à participer à sa démarche d'États généraux de la musique (EGM).

Cette consultation sectorielle vise à documenter avec des données probantes les enjeux spécifiques du secteur musical et à identifier des pistes de solutions aux problématiques documentées. Ces données serviront également à élaborer des recommandations et un plan d'action concrets pour assurer la pérennité des musiques de concert.

C'est quoi les États généraux?

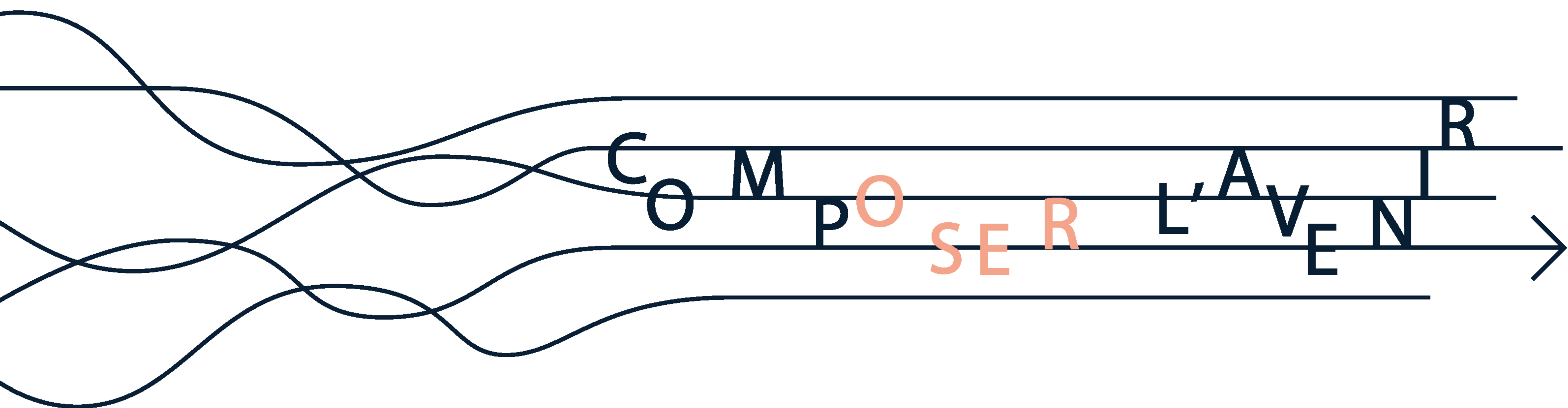
On appelle "états généraux" une assemblée des représentants de toutes les parties prenantes sur un sujet donné afin de l'aborder le plus complètement possible. C'est un dispositif participatif qui consiste à les réunir ponctuellement afin qu'elles puissent en débattre et soumettre leurs réflexions et propositions.



LÀ OÙ
LA MUSIQUE
PREND
LA PAROLE



COMPOSITEUR
L'AVENIR



Une invitation ouverte

Les EGM sont l'occasion pour tout le secteur de prendre en main son avenir. C'est un exercice d'auto-détermination ouvert à tous et toutes.

Nous invitons les artistes, musiciens·nes, compositeurs·rices, ensembles, gestionnaires, diffuseurs, agences, écoles, chercheurs·euses, organismes de service et toute personne oeuvrant ou intéressée par les musiques de concert à participer aux activités de consultation.



Thématique

Le secteur des musiques de concert fait face à de nombreux enjeux, que ce soit dans l'évolution de ses pratiques artistiques, dans l'expérience de concert proposée aux publics, dans la perception que la société a de la musique de concert ou encore dans la structure même de son écosystème, sans oublier les conditions socio-économiques et le bien-être des artistes et gestionnaires. Devant cette situation, **comment le secteur de la musique de concert peut-il agir pour assurer sa pérennité et sa robustesse?**

Activités prévues

En fonction du financement reçu, la période de consultation s'étalera de juin 2026 à juin 2027. Suivra ensuite une période d'analyse et de rédaction des rapports d'activité et des recommandations.



JOURNÉE DE RÉFLEXION

première consultation ouverte



Horizon 2027!

Le 2 juin, la Journée de réflexion sera le lieu de la première consultation du secteur. Lors de cette journée, nous poserons les bases du processus de consultation. Comment souhaitons-nous accueillir les différents points de vue? Qu'entendons-nous par "musiques de concert" aujourd'hui? Avec la multitude d'enjeux qui méritent notre attention, quelles seront les limites de la démarche?

Mardi 2 juin

Centre Sanaaq

9h à 19h



JOURNÉE DE RÉFLEXION

Inscrivez-vous :

www.cqm.qc.ca/evenement/journee-de-reflexion/

GOUVERNANCE ET MÉTHODOLOGIE



Dynamo - consultation et animation



Pour l'accompagner dans sa démarche, le CQM s'adjoit les services de Dynamo, une firme spécialisée en intelligence collective. Depuis plusieurs mois, Dynamo travaille avec l'équipe pour déterminer les meilleures pratiques de consultation et de gouvernance. Notre consultante attitrée, Isabelle Bisailon, nous épaulera avec l'animation des consultations pour favoriser des échanges positifs, ouverts et misant sur les forces de notre secteur.

Comité de pilotage

Un comité de pilotage est mis sur pied pour aider le CQM à maintenir le cap. Tout au long des EGM, ce comité veillera à ce que les activités répondent bien à la thématique et à la bonne représentation de toutes les parties prenantes.

Collaborations avec des chercheurs

Pour soutenir les discussions et l'analyse de la situation avec des données probantes, le CQM est en contact avec plusieurs chercheurs·euses qui s'intéressent à divers aspects du secteur de la musique. Si vous connaissez des recherches et études publiées ou en cours de réalisation pouvant nourrir les réflexions, vous pouvez nous les partager via l'adresse egm@cqm.qc.ca

ÉTATS ———
GÉNÉRAUX—
DE ———
LA ———
MUSIQUE —



Vous voulez contribuer?

Que ce soit pour participer aux différentes consultations, offrir des services, du soutien financier, de la documentation ou toute autre type de contribution, contactez-nous!

Coordination EGM : egm@cqm.qc.ca

Pour information supplémentaire :

Claudine Cinq-Mars, Directrice du développement des services,
developpement@cqm.qc.ca, 514-524-1310 p.2